

REVUE DE PRESSE

1^{ère} quinzaine de Juin 2015 15-06-Q1



Directeur de la publication : Pierre HOUSIEAUX
Rédaction : l'équipe des bénévoles de l'association

Les informations contenues dans ce document proviennent de journaux, de communiqués d'associations, d'organisations. Ils n'engagent en rien la responsabilité de l'association Paris historique

. Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Paris historique - 44-46, rue François Miron - 75004 Paris
(01 48 87 74 31 7 09 56 01 43 13 – www.paris-historique.org – contact@paris-historique.org – blog : www.paris-historique.fr
Notre centre d'information est ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h, le dimanche de 14h à 19h.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	2
1 – PATRIMOINE	2
1 - 1 - L'église médiévale de Charonne prépare sa renaissance.....	2
1 - 2 - Le Louvre : à la découverte de la forteresse primitive	3
1 - 3 - 30 ans après, l'avenir toujours incertain des Frigos.....	4
1 - 4 - Le Grand Palais comme vous ne l'avez jamais vu	6
1 - 5 - Réouverture de la grande pagode du bois de Vincennes	7
1 - 6 - Visitez la tour Saint-Jacques	8
1 - 7 - Bonne nouvelle la statue de Louis XIV est de nouveau visible au public !	9
1 - 8 - Coup d'envoi pour le label protégeant les meubles du Faubourg St Antoine à Paris	10
1 - 9 - La SPPEF agit contre la vente du Pavillon du Butard : non à la braderie du patrimoine national	10
1 - 10 - Devant l'inacceptable, les conservateurs du Louvre sortent de leurs réserves	11
2 – PROJETS URBAINS	12
2 - 1 - Feu vert du Conseil de Paris à la piétonisation de la rive droite	12
2 - 2 - Les cadenas font leurs adieux au Pont des Arts.....	13
2 - 3 - Roland-Garros veut smasher un magnifique jardin botanique.....	14
2 - 4 - Matignon donne son feu vert à l'extension de Roland-Garros sur les serres d'Auteuil.....	16
2 - 5 - La Tour Home veut réconcilier Paris avec la hauteur	17
2 - 6 - La tour Triangle, version 2	18
2 - 7 - Samaritaine : le projet et ses auteurs sont restés arc-bouté sur la copie d'un immeuble déjà réalisé à Tokyo par les mêmes architectes !	19
3 – ÉPHÉMÉRIDE	19
3 - 1 - L'histoire de l'hôtel de Soissons	19
3 - 2 - Le 31 mai 1578 le roi Henri III pose la première pierre du Pont Neuf à Paris en présence de Catherine de Médicis et de la reine Louise de Lorraine.	20
3 - 3 - Le 9 juin 1760 est lancé la Petite poste de Paris.....	21
3 - 4 - La fontaine Saint-Michel	21
4 - LIVRE	22
4 - 1 - 20 immeubles insolites pour 20 arrondissements parisiens	22
5 – EXPOSITIONS	22
5 - 1 - Au musée d'Ecouen (95), une belle exposition rare de vêtements du 16ème siècle.....	22
5 - 2 - Clairvaux : l'aventure cistercienne depuis 900 ans	23

SYNTHÈSE

1 – PATRIMOINE

1 - 1 - L'église médiévale de Charonne prépare sa renaissance

Le Parisien Benoît Hasse | 10 Mai 2015

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75020/l-eglise-medievale-de-charonne-prepare-sa-rennaissance-10-05-2015-4760487.php>



Rue de Bagnole (XXe), le mois dernier. Fermée aux paroissiens depuis un arrêté de péril de 2009, l'église Saint-Germain-de-Charonne, perchée depuis le XIIe siècle sur la colline du même nom, pourra rouvrir en 2016 après de lourds travaux.(LP/B.H.)

Ce n'est pas la plus ancienne des églises « patrimoniales » de la capitale mais c'était sans aucun doute la plus menacée. Passée à la postérité pour apparaître dans la dernière scène du film culte Les Tontons Flingueurs, Saint-Germain-de-Charonne (XXe) a bien failli tomber en ruine.

Fermée aux paroissiens depuis un arrêté de péril promulgué en 2009, la petite église du XIIe siècle, classée monument historique, va pourtant connaître une nouvelle vie à l'issue d'un énorme chantier de rénovation mené par la Ville de Paris (propriétaire de l'édifice comme de 95 autres lieux de culte parisiens construits avant la loi de séparation de 1905).

« Les désordres structurels de cette église, construite sur un sol argileux instable, ne datent pas d'hier. Un pilier qui verse vers l'aval de la colline montre que les mouvements de l'édifice ont sans doute débuté dès son origine », rappelle Philippe Charvet, ingénieur en chef au département des édifices culturels de la Ville.

« Malheureusement, les désordres se sont brutalement accélérés en 2009, poursuit le technicien. Il a fallu faire un choix : soit des travaux lourds, soit la fin de l'église. » La Ville a finalement opté pour la première solution et Saint-Germain-de-Charonne, vidée de son mobilier, de ses vitraux et de son orgue s'est retrouvée bardée d'étais et de multiples dispositifs de soutènement.

Après de longues campagnes d'analyses et des fouilles archéologiques préventives, les travaux de stabilisation de l'église ont débuté à l'été 2014. Pour appuyer l'église sur la couche de roche dure (à 10 m de profondeur) les spécialistes ont utilisé la technique dite du « jet grouting ».

« Il s'agit de forer des gaines sous l'édifice et d'y injecter un coulis de ciment et d'eau sous très haute pression », explique Clémence Thermet, conductrice de travaux de l'entreprise Degaine, une filiale de Vinci spécialisée dans les restaurations de bâtiments historiques. Les matériaux injectés se mélangent avec les sols instables et finissent par former des colonnes qui soutiennent l'édifice. Pas moins de 180 de ces colonnes ont dû être « injectées » sous Saint-Germain de Charonne.

Cette opération décrite comme particulièrement technique et complexe est maintenant achevée. Mais il reste encore beaucoup d'opérations à mener avant que les fidèles de la paroisse (pour l'instant accueillis dans une église moderne toute proche) puissent retrouver le chemin de Saint-Germain-de-Charonne : la réfection des enduits des voûtes, la repose du dallage, la reconstruction de la sacristie, le rapatriement de l'orgue... « L'important dans ce type de chantier est de ne surtout pas effacer les traces de l'histoire », conclut Philippe Charvet qui prévoit la réouverture du lieu de culte courant 2016.

La renaissance de l'église (qui figurait parmi les 20 édifices classés « prioritaires ») illustre l'importance du plan de sauvegarde des édifices culturels dont la Ville s'est dotée... autant que ses limites. Le coût du chantier (financé pour un tiers par l'Etat) devrait s'élever à 8,5 M€. Soit 10 % du budget que Paris va consacrer à l'entretien et à la rénovation de ses édifices culturels... jusqu'en 2020.

1 - 2 - Le Louvre : à la découverte de la forteresse primitive

(Source : Le Point)

La France Pittoresque Publié le DIMANCHE 17 MAI 2015, par LA RÉDACTION

<http://www.france-pittoresque.com/spip.php?article12612>

De la forteresse primitive achevée en 1202, **il reste la base du donjon qui servit de prison durant 13 années** au comte de Flandres

Forteresse, prison, résidence royale, musée, le Louvre a tout vu, tout connu. Il est devenu un des monuments les plus visités au monde. Remontons dans le temps, jusqu'au premier Louvre. Grâce à la simulation numérique de Dassault Systèmes, nous voici à l'orée du XIII^e siècle. Prévoyant de partir en croisade, le roi Philippe-Auguste prend la précaution de fortifier sa capitale. Il l'enferme dans une enceinte de pierres flanquées de nombreuses tours. À l'Ouest, pour la protéger d'éventuelles attaques normandes, il lui ajoute une colossale forteresse, le premier Louvre.

Il est constitué essentiellement d'un énorme donjon que le roi a voulu rond (et non carré) pour mieux entraver le travail de sape en cas de siège. Philippe-Auguste a également demandé à ses maçons que ce donjon soit le plus haut de son royaume (32 mètres) pour qu'il soit le symbole de sa suzeraineté. Lors de son achèvement en 1202, la forteresse occupe un quadrilatère (72 X 78 mètres) qui occuperait, aujourd'hui, le quart sud-ouest de la cour carrée du Louvre actuel. Durant plus de trois siècles, le donjon dominera l'Ouest parisien jusqu'à sa démolition, ordonnée par François I^{er}. Il n'en reste que la base, aujourd'hui dégagée du sol et visitable par le public.



Le Louvre : la forteresse primitive

Treize ans

En fait, la forteresse primitive n'eut jamais à affronter d'invasions normandes. Aussi, Philippe-Auguste la reconvertit rapidement en prison. Son plus célèbre détenu est Ferrand, infant du Portugal, comte de Flandres et du Hainaut, fait prisonnier lors de la bataille de Bouvines en 1214. Le souverain le fait transporter enchaîné dans une cage. S'il y reste treize ans prisonnier, c'est que son épouse Jeanne de Flandres n'est pas pressée de le récupérer en payant la rançon réclamée par le roi. Elle a d'autres projets, comme celui d'un remariage avec le duc de Bretagne. À cette fin, elle demande et obtient du pape la dissolution de son mariage avec Ferrand. Cependant, le nouveau roi de France, Louis VIII, voyant d'un mauvais œil l'alliance de la Flandre et de la Bretagne, s'oppose au remariage de la rusée. La voilà donc obligée de se remarier avec son pauvre Ferrand qu'elle tire de la geôle royale en promettant de verser 50 000 livres parisis au roi de France. Le comte retrouvera la liberté et son épouse après treize ans d'emprisonnement !

Au fil des siècles, le Louvre ne cesse de s'agrandir et de changer de vocation. Saint-Louis y bâtit de nouvelles salles, Charles V l'embellit pour en faire une résidence royale, François I^{er} fait abattre le donjon et entreprend la construction d'un palais Renaissance, œuvre poursuivie par son fils Henri II. Catherine de Médicis l'agrandit et entame les travaux du palais des Tuileries, Henri IV prend le relais du « Grand Dessein » en agrandissant le château et en faisant construire la galerie du bord de l'eau. Enfin, Louis XIV ordonne de nombreux embellissements avant de se détourner du Louvre pour concentrer ses efforts sur Versailles.

Frédéric Lewino et Anne-Sophie Jahn
Le Point



1 - 3 - 30 ans après, l'avenir toujours incertain des Frigos

Le Parisien Alexandre Arlot | 29 Mai 2015,

Trois décennies d'art et de créations donc, mais aussi de combats contre les pouvoirs publics.



Rue des Frigos (XIIIe), ce mercredi. Jean-Paul Réti, artiste et président d'une association de locataires, craint la disparition du «principe de mixité» aux Frigos.(LP/A.A.)

Les deux plaques, accrochées au-dessus de l'entrée et sur une façade, égrènent les professions représentées aux Frigos : céramiste, musicien, concepteur de sites web, sculpteur... Une communauté d'artistes, d'artisans et d'entrepreneurs qui a élu domicile dans ces anciens entrepôts frigorifiques (*lire ci-dessous*) il y a tout juste 30 ans.

Trois décennies d'art et de créations donc, mais aussi de combats contre les pouvoirs publics.

Un temps envisagée, l'hypothèse de la démolition du bâtiment semble aujourd'hui s'éloigner. Le bras de fer porte désormais sur la situation des locataires, qui ne disposent que de conventions d'occupation précaire aux loyers disparates. «En onze ans, la Ville, depuis qu'elle est propriétaire du site, n'a pas été capable de régler la situation en inventant un contrat unique, peste Jean-Paul Réti, sculpteur et président d'une association de locataires. Elle a même annoncé qu'elle augmenterait les loyers. Si cela arrive, 40 % des professionnels les plus fragiles pourraient disparaître. Ce serait la fin du principe de mixité des Frigos.»



Le Géo Trouvetou des sons

De l'extérieur, les Frigos ressemblent à un squat. Jacques Rémus est bien placé pour témoigner du contraire. Cet ancien biologiste, désormais « auteur de sculptures sonores et de logiciels musicaux », y a installé son atelier en 1985. Jacques Rémus se souvient notamment des groupes de rock qui se rendaient dans l'atelier voisin du sien pour y enregistrer leurs premiers disques, tels les Négresses Vertes ou les Garçons Bouchers. Dans son repaire, ce Géo Trouvetou de la musique travaille notamment sur la thermo-acoustique ou comment convertir la chaleur en sons musicaux. Sa dernière invention, baptisée « Canto de fuego » (« le Chant du feu »), sera présentée au public lors des portes ouvertes de ce week-end.

S'ils se montrent moins véhéments envers la mairie, les autres locataires s'inquiètent également de l'avenir de la dernière «cité d'artistes et d'artisans» de [Paris](#), aujourd'hui cernée par les nouveaux bâtiments de la zone d'aménagement concerté de [Paris-Rive-Gauche](#). «Sans nous, ce lieu n'aurait jamais existé, estime Isabel Berthelot, peintre et galeriste aux Frigos. Une deuxième génération de locataires commence à arriver, mais j'ai peur que ça ne perdure pas après.»

Contacté, l'adjoint ([PS](#)) chargé de la culture Bruno Julliard n'a pas souhaité répondre à nos questions. Le maire (PS) du XIIIe Jérôme Coumet se montre un peu plus disert sur le futur des Frigos. «Le bâtiment va être rénové, assure l'élu. Quant aux loyers, ils sont très avantageux et il est vrai que certains d'entre eux devront supporter une augmentation. Mais il n'est pas question de chasser les artistes et les artisans des Frigos.»

Portes ouvertes ce samedi de 13 heures à 22 heures et dimanche de 14 heures à 20 heures au 19, rue des Frigos. M° Bibliothèque-François-Mitterrand. Entrée libre.



Des chambres froides aux ateliers d'artistes

Outre le nom du bâtiment, quelques indices témoignent encore aujourd'hui de l'histoire des Frigos (XIIIe). Sur le parking de l'entrée, un rail rappelle que le bâtiment construit en 1921 accueillait à l'époque des trains chargés de denrées. Les ateliers qui remplacent aujourd'hui les vastes chambres froides en ont d'ailleurs conservé les portes épaisses.

Avec le déménagement des halles de Paris à Rungis (Val-de-Marne) à la fin des années 1960, les Frigos perdent leur vocation initiale. Le bâtiment devient une friche jusqu'en 1985. Cette année-là, la SNCF — propriétaire des lieux — en confie la gestion à une agence immobilière. Des dizaines d'artistes, d'artisans et d'entrepreneurs

viennent peupler les murs. « La SNCF a eu la bonne idée de louer à bas prix tout en nous foutant la paix », lance France Mitrofanoff, peintre historique des Frigos.

L'édifice n'ayant pas ou peu changé en six décennies, les premiers locataires durent d'abord le transformer en lieu de vie. « Chaque occupant a fait ses propres travaux », se souvient Gérard Amsellem, qui possède son atelier au premier étage. Les fenêtres, creusées dans des murs de 70 cm d'épaisseur, témoignent de cette improvisation. Il fallut ensuite installer l'eau et l'électricité.

Les années 1990 marqueront le début de la contestation au sein des Frigos. Un nouveau quartier doit alors émerger dans ce que l'on va désormais appeler la zone d'aménagement concertée Paris-Rive-Gauche. Face à la menace d'une démolition pure et simple des Frigos, deux associations de locataires se forment. Le concours lancé par la Ville pour redessiner le secteur est finalement remporté par Christian de Portzamparc, dont le projet prévoyait le maintien du bâtiment. Les Frigos sont sauvés.

En 2004, la mairie de Paris devient propriétaire des lieux après l'envoi par le précédent bailleur Réseau ferré de France d'une mise en demeure d'acquiescer. « La Ville est devenue propriétaire sous la contrainte », déplore Jean-Paul Réti, président d'une association de locataires.

1 - 4 - Le Grand Palais comme vous ne l'avez jamais vu



La Rmn-GP et l'Institut Culturel de Google annoncent un partenariat exceptionnel pour valoriser l'histoire et l'architecture du Grand Palais.

En exclusivité, ils ont réalisé la première prise de vue aérienne au monde avec la technologie Street View et créé douze expositions virtuelles retraçant toute l'histoire du monument.

PRENEZ DE LA HAUTEUR ET NAVIGUEZ DANS LA NEF GRÂCE À LA PREMIÈRE PRISE DE VUE AÉRIENNE EN STREET VIEW. MONTEZ SUR LE TOIT ET DÉCOUVREZ PARIS, ENTREZ DANS L'HISTOIRE ET L'ARCHITECTURE DU GRAND PALAIS...

Le Grand Palais est, depuis sa création pour l'exposition universelle de 1900, un symbole de l'innovation architecturale à Paris. Grâce aux technologies de l'Institut Culturel de Google, les internautes peuvent désormais accéder à une [visite virtuelle documentée et gratuite du monument à partir du site](http://www.grandpalais.fr/fr/article/le-grand-palais-comme-vous-ne-lavez-jamais-vu?utm_source=Lettre+d%27information+de+grandpalais.fr&utm_campaign=52395cc4ea-NL_push_googleartproject&utm_medium=email&utm_term=0_f8aafa16ac-52395cc4ea-51861989#sthash.AjOr7tG5.dpuf).

See more at: http://www.grandpalais.fr/fr/article/le-grand-palais-comme-vous-ne-lavez-jamais-vu?utm_source=Lettre+d%27information+de+grandpalais.fr&utm_campaign=52395cc4ea-NL_push_googleartproject&utm_medium=email&utm_term=0_f8aafa16ac-52395cc4ea-51861989#sthash.AjOr7tG5.dpuf



Prenez de la hauteur avec une visite Street View aérienne

Afin de mettre à l'honneur les volumes et la verrière du Grand Palais, les ingénieurs de Google ont réalisé pour la première fois une prise de vue aérienne avec la technologie Street View. Ainsi sur Google Maps ou sur le site de l'Institut Culturel, les internautes peuvent naviguer à travers le monument au niveau du sol, en hauteur et presque toucher la verrière. Pour les romantiques ou les oiseaux de nuit, la magie de l'édifice opère également de nuit.

[La visite virtuelle](#) permettra pour la première fois au grand public de se promener virtuellement sur le toit de l'édifice depuis n'importe quel appareil connecté à Internet, de découvrir les détails de la verrière et de profiter de la vue panoramique sur les quais de Paris. Pour proposer ces images, les équipes de Google ont travaillé avec des alpinistes chevronnés qui sont allés prendre des milliers de photos aux points les plus difficiles d'accès. Explorez l'histoire du monument en 12 expositions interactives

Les équipes éditoriales de la Rmn - Grand Palais ont rassemblé plus de 300 documents photographiques, vidéographiques et d'archives afin de créer des expositions virtuelles en ligne. Chacune retrace les grandes étapes de l'histoire du Grand Palais, de sa construction titanesque pour l'Exposition universelle de 1900 à sa rénovation pour le troisième millénaire. Elles racontent la traversée des deux grandes guerres, certains événements marquant, pittoresques, et son entrée dans le XXI^e siècle.



1 - 5 - Réouverture de la grande pagode du bois de Vincennes

La grande pagode du bois de Vincennes est un ancien pavillon colonial, reconverti en musée des industries du bois avant de devenir un lieu vénéré des bouddhistes du monde entier. Une grande fête a lieu ce weekend autour de l'écologie pour la 11^e Fête du bouddhisme.

France 3 régions Par Emmanuèle Bailly Publié le 29/05/2015

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/05/29/reouverture-de-la-grande-pagode-du-bois-de-vincennes-735215.html>



La grande pagode du bois de Vincennes vient d'être complètement restaurée. C'est l'occasion de découvrir un des endroits les plus insolites de la capitale. Il fut autrefois un pavillon de l'exposition universelle.

Construit pour l'exposition coloniale de 1931 organisée dans le bois de Vincennes - le pavillon du Cameroun, alors ancienne colonie allemande, est présenté au sein d'un ensemble de plusieurs pavillons, dont celui du Togo, lui aussi passé sous le protectorat français en 1918.

Deux années plus tard dès 1933, et après quelques consolidations du bâti, le pavillon est reconverti en musée du bois, pour lequel l'Etat cherchait un nouvel emplacement dans Paris.

La transformation en grande Pagode

1975 : le bâtiment est protégé au titre des Monuments historiques. Cette reconnaissance accompagne la modification d'usage du bâtiment, destiné à abriter à partir du 1^{er} janvier 1976 l'Union Bouddhiste de France.

Les peintures colorées sont gommées, et laissent place à une façade aux références bouddhistes. Ainsi un portique de style shintoïste est ajouté devant l'entrée principale du bâtiment.

Ce temple est voué au bouddhisme depuis 1976. L'enclos du bois de Vincennes est devenu un lieu de vénération majeur et mondialement connu de la communauté bouddhiste depuis que les reliques du Bouddha ont été installées, en 2009, dans la grande Pagode. Une grande fête a lieu ce weekend autour de l'écologie pour la 11^e Fête du bouddhisme.

1 - 6 - Visitez la tour Saint-Jacques



Paris.fr [04/06/2015]

http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/visites-tour-saint-jacques/rub_1_actu_155946_port_24329

Cet été, du 5 juin au 27 septembre, prenez de la hauteur et découvrez une des plus belles vues de la capitale du haut de la tour Saint-Jacques ! Toutes les infos pour réserver votre visite.

En partenariat avec **Des Mots et des Arts**, la Ville de Paris ouvre à nouveau cet été **les vendredi, samedi et dimanche** la tour Saint-Jacques aux visiteurs.

Du 5 juin au 27 septembre, près de 7 000 visiteurs pourront ainsi découvrir, au-delà de la vue magnifique sur Paris qu'offre la terrasse sommitale de la tour, les milliers de détails authentiques des XIVe et XIXe siècles soigneusement conservés et les 925 éléments sculptés restitués en pierre : les statues originales de Saint Roch et Saint Léonard (remplacées sur les façades de la tour par des copies en pierre neuve et réinstallées au rez-de-chaussée), ou encore la statue de Blaise Pascal au rez-de-chaussée (1857)...

Des visites encadrées, pour la sécurité des visiteurs et la préservation de l'édifice

Les visites, par groupes de 17 personnes accompagnées d'un guide, se déroulent sur réservation uniquement à partir du lundi 1er juin sur le site www.desmotsetdesarts.com, en début de semaine de la visite envisagée (ouverture des réservations chaque lundi à 10h pour les visites du vendredi au dimanche de 10h à 18h, dernière montée à 17h).

Dans la limite des places disponibles, des réservations sont possibles au pied de la Tour tous les jours de visite à partir de 9h30 pour le jour même.

Tous les renseignements et informations utiles sont disponibles soit par téléphone (permanence téléphonique tous les mercredis à partir de 10h à 13h : 01 83 96 15 05) soit [en ligne](#).

[» Découvrez Paris en 360° du haut de la Tour Saint-Jacques](#)



Mise en garde

La montée des 300 marches nécessite une bonne condition physique.

La visite est déconseillée aux personnes claustrophobes ou souffrant de vertige, ayant des difficultés à marcher ou des problèmes cardiaques, ayant un handicap visuel, auditif ou physique.

La visite est strictement interdite aux moins de 10 ans.

La tour Saint-Jacques

Depuis le XIe siècle, la tour Saint-Jacques constitue l'un des quatre points de départ français pour les pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle.



La restauration de la Tour a été réalisée entre 2006 et 2009 (pour un coût de 8,3 M€ valeur 2006, dont 50% financés par la Ville et 50% par l'Etat). La conservation maximale des éléments de décors sculptés anciens (XIVe et XIXe siècles) a constitué un enjeu essentiel de la restauration : nettoyage lazer ou micro abrasion selon la nature de la pierre, conservation ou restitution des éléments de décors disparus ou délabrés). Ont également été restaurés les vitraux de la Tour (création Oudinot du XIXe siècle) : dépose, restauration dans l'atelier d'un maître verrier et repose finale sur le site.

Enfin, la restauration a permis de reprendre l'étanchéité de la terrasse sommitale, qui a été recouverte de 80 feuilles de plomb.

Les visites seront gratuites à l'occasion de la **33e édition des Journées Européennes du Patrimoine**, les 19 et 20 septembre 2015.

Adresse

Rue de Rivoli, 75004 Paris

Métro : Châtelet ou Hôtel de Ville

» [Réservez votre visite](#)

1 - 7 - Bonne nouvelle la statue de Louis XIV est de nouveau visible au public !

Musée Carnavalet - Histoire de Paris 05/06/2015

<https://www.facebook.com/Carnavalet>



Avant de visiter les salles du musée Carnavalet, on s'arrêtera dans la cour ancienne de l'hôtel Carnavalet. C'est au milieu de cette cour, en effet, qu'a été remontée en 1890 la statue de Louis XIV, en bronze, dont Antoine Coysevox est l'auteur. Cette statue pédestre est l'une des rares effigies monumentales du Roi-Soleil qui aient échappé aux destructions révolutionnaires. Elle provient de l'Hôtel de Ville de Paris, où elle ornait, entourée d'une riche décoration, l'arcade du fond de la cour. On avait placé là en 1654 une première statue, en marbre, de Gilles Guérin, représentant Louis XIV victorieux de la Fronde. Invité à un festin offert le 30 janvier 1687 par la municipalité de Paris, le roi déclara que cette image « n'était plus de saison ». Le bureau de la Ville fit retirer la statue de Guérin, qui est aujourd'hui dans le domaine de Chantilly, et dont le musée Carnavalet possède une réduction en bronze ; il commanda aussitôt à Coysevox une nouvelle statue, d'esprit plus pacifique, qui fut inaugurée le 14 juillet 1689. Telle est l'origine de l'effigie ornant la cour de l'hôtel Carnavalet. Selon le compromis adopté par les artistes du temps, le roi porte la cuirasse et les jambières de l'« imperator » romain. La statue est accompagnée de deux bas-reliefs allégoriques en bronze, également de Coysevox, qui ornent les faces de son piédestal : l'Ange de la France expulsant l'Hérésie, à droite ; Distribution d'aliments aux pauvres, à gauche.

Texte de Bernard Montgolfier, ancien directeur du musée Carnavalet.

1 - 8 - Coup d'envoi pour le label protégeant les meubles du Faubourg St Antoine à Paris

La dentelle du Puy, la porcelaine de Limoges, le savon de Marseille et les meubles du Faubourg St Antoine sont candidates au label IG (pour indication géographique). Une mesure qui souhaite protéger les emplois et lutter contre la contrefaçon.

France 3 régions Par Emmanuèle Bailly Publié le 03/06/2015

[http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/06/03/coup-d-envoi-pour-le-label-protégeant-les-meubles-du-faubourg-st-antoine-paris-738309.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20150603-\[info-titre1\]](http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/06/03/coup-d-envoi-pour-le-label-protégeant-les-meubles-du-faubourg-st-antoine-paris-738309.html#xtor=EPR-521-[france3regions]-20150603-[info-titre1])

La dentelle du Puy, la porcelaine de Limoges, le savon de Marseille et les meubles du Faubourg St Antoine sont candidates au label IG (pour indication géographique). Bercy étend le label IPG (pour indications géographiques protégées) jusqu'ici réservé à l'agroalimentaire, aux produits manufacturés.

Cette mesure était prévue dans le projet de loi sur la consommation de Benoît Hamon, voté en mars 2014. Plus d'un an après le vote, le décret est publié ce mercredi au JO.

Dès à présent, tous les fabricants regroupés en organisme de défense et de gestion (ODG)-l'ODG peut être un syndicat professionnel ou une association loi 1901- peuvent dès le 4 juin déposer leur dossier avec un cahier des charges (mode de production, matériaux, pigments...) qui sera ensuite étudié et validé par l'Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi).

1 - 9 - La SPPEF agit contre la vente du Pavillon du Butard : non à la braderie du patrimoine national

PAR ADMIN PUBLIE LE 3 JUIN 2015

<http://www.sppef.fr/2015/06/03/la-sppef-agit-contre-la-vente-du-pavillon-du-butard-non-a-la-braderie-du-patrimoine-national/>



Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), Premier architecte du roi, pavillon du Butard (1750-1754) mis en vente par France Domaine en février 2015

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) s'est déjà exprimée à plusieurs reprises dans différents médias sur certaines des aliénations organisées par France Domaine. Elle avait en outre placé le ministre des Finances et des Comptes publics, qui assure la tutelle de ce service, devant sa responsabilité patrimoniale par un courrier dont il a bien voulu accuser réception le 3 juin 2014.

Bien que peu d'édifices parmi ceux mis en vente soient susceptibles de susciter des remarques de la part de la SPPEF, y compris lorsque ces derniers sont classés au titre des monuments historiques, certains ne sauraient pourtant être cédés par l'État, à moins de renier sa propre mémoire, fondatrice de celle de la Nation. C'est d'ailleurs à ces conclusions qu'en arrivaient le rapport René Rémond(2003) et la proposition de loi sur le patrimoine monumental de l'Etat (2010-2011, inaboutie).

Ont ainsi notamment été vendus, malgré la protestation étayée de la SPPEF, la Surintendance des bâtiments du roi à Versailles (édifiée par Jules Hardouin-Mansart) et le pavillon royal de La Muette en forêt de Saint-Germain-en-Laye (édifié par Ange-Jacques Gabriel), deux bâtiments dont la vente sera à jamais regrettable, cession qui est en outre très peu productive pour les finances publiques (803.000 euros s'agissant de La Muette).



Chasse au sanglier, bas-relief du fronton du pavillon du Butard

Pour visionner l'émission *Pièces à conviction*, avec A. Gady : « **Patrimoine de l'État, la grande braderie** » (voir notamment *in fine* 1:08:24)

Pour lire la tribune d'A. Gady dans *l'Objet d'Art* : **À vendre, joli pavillon royal**

Pour plus de photographies, voir notre **album Facebook**

La SPPEF est soutenue dans son action par Yvelines Environnement et par l'Association des



Amis des Forêts d



e Versailles et Fausses-Reposes (logos cliquables) :

1 - 10 - Devant l'inacceptable, les conservateurs du Louvre sortent de leurs réserves

<http://www.latribunedelart.com/devant-l-inacceptable-les-conservateurs-du-louvre-sortent-de-leurs-reserves>



Les réserves du Louvre-Lens
Photo : Didier Rykner

D'un côté : une ministre de la Culture incompétente dans le domaine des musées et du patrimoine et totalement indifférente à leur sort, et un président-directeur du Louvre sûr de lui et sourd aux protestations de ses équipes ; de l'autre côté : des universitaires, des conservateurs, des archéologues et des historiens de l'art, français et étrangers. Qui a raison ? Le choix ne devrait pas être compliqué s'il n'était pas politique, donc pipé. Les réserves du Louvre doivent partir à Liévin, à 200 km du musée, dans leur quasi-totalité. Ainsi en a décidé le gouvernement, qui désormais fait le forcing pour rendre le projet irréversible.

Nous avons déjà [expliqué ici](#) pourquoi cette idée équivaut à dépecer le Louvre de son outil de travail. Dans plusieurs interviews récentes donnés à [La Voix du Nord](#), au [Journal du Dimanche](#), au [Figaro](#) et à [Connaissance des Arts](#), Jean-Luc Martinez, le président-directeur du Louvre, fait preuve d'un incroyable mépris pour ses anciens collègues dont il est aujourd'hui le chef : « À part prendre le train de temps en temps pour venir travailler à Lens une journée, cela ne changera rien aux habitudes des conservateurs ni à leurs prérogatives » dit-il par exemple. Cette affirmation laisse entendre que les conservateurs protesteraient pour leur petit confort, refusant de passer, de temps en temps, une journée à Lens, comme si là était le cœur du problème. Nous avons donc décidé de donner la parole à ces conservateurs du Louvre, dont plusieurs, faisant partie des sept départements du musée, ont accepté de nous parler.

Ces interviews sont en eux-mêmes un événement. Les conservateurs, tenus par nature au sacro-saint « devoir de réserve », ne sont pas habitués à s'épancher ainsi dans la presse. Qu'ils le fassent en aussi grand nombre est un signe de la gravité de la situation. Bien sûr, ces contributions sont anonymes : en France, ce beau pays des droits de l'homme, un fonctionnaire doit forcément acquiescer aux ordres les plus inacceptables, ou risquer des sanctions qui peuvent être lourdes. Pourtant, le devoir des conservateurs, inscrit dans le code du patrimoine comme plusieurs nous l'ont rappelé, c'est notamment de « conserver, restaurer et étudier » les collections qui leur sont confiées. Ce projet étant contraire à ces missions, et mettant en danger les collections, ils estiment de leur devoir de s'y opposer.

Nous avons nous même interrogé ces conservateurs, et nous confirmons qu'ils travaillent tous au Louvre. Nous mettrons une interview en ligne tous les jours à partir d'aujourd'hui, et nous les compléterons avec d'autres de personnalités extérieures, anciens conservateurs ou directeurs du musée, conservateurs et historiens de l'art

étrangers, universitaires français... Tous ces témoignages et toutes ces explications sont accablants pour la direction du musée et le ministère de la Culture. Ils prouvent que cet envoi des réserves du Louvre à Liévin va démanteler le plus grand musée du monde et un pan de la recherche française dans l'indifférence générale puisque le grand public n'est pas immédiatement et directement touché. Il nous semble participer d'un processus plus large qui voue une haine à la culture classique et dont les médias se font les échos tous les jours. Que ce projet soit porté par un archéologue, spécialiste des antiquités grecques et romaines, rend la chose encore plus incompréhensible.

Quant à ceux qui nous reprocheraient de ne donner la parole qu'aux opposants, nous leur répondrons que nous ne connaissons personne qui y soit favorable. Nous savons par exemple que plusieurs des directeurs des départements, qui sont par force solidaires du président-directeur du Louvre, sont en réalité contre ces réserves à Liévin. Si un conservateur, un historien de l'art, un archéologue ou un universitaire reconnu voulait venir ici défendre ce projet, nous lui donnerions bien entendu la parole. Pour l'instant, répétons-le, nous n'en connaissons aucun.

Didier Rykner, lundi 8 juin 2015

2 – PROJETS URBAINS

2 - 1 - Feu vert du Conseil de Paris à la piétonisation de la rive droite

Le Conseil de Paris a approuvé mercredi le lancement de la concertation sur la piétonisation partielle de la voie express Georges-Pompidou, et refusé de soumettre à la discussion le "contre-projet" de l'UMP.

France 3 régions EB avec AFP Publié le 28/05/2015

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/05/28/feu-vert-du-conseil-de-paris-la-pietonisation-de-la-rive-droite-733653.html>



© Luxigon

La concertation, qui se tiendra cet été, doit aboutir à un projet à l'automne, pour une mise en oeuvre à l'été 2016.

Les Parisiens auront à se prononcer entre deux options : la première prévoit de fermer aux voitures la voie express rive droite sur 3,3km, du tunnel des Tuileries au port de l'Arsenal, et la seconde de se limiter à la portion entre la place du Châtelet et le Pont de Sully (1,5km).

La majorité de gauche a rejeté un amendement de l'UMP proposant d'élargir la réflexion "aux quais hauts de la Seine pour envisager des séquences alternatives et complémentaires aux quais bas".

Nathalie Kosciusko-Morizet avait défendu devant les conseillers de Paris un contre-projet proposant de faire circuler les véhicules alternativement sur les quais hauts et bas, afin d'ouvrir les berges de Seine aux piétons, sans perdre la richesse des quais hauts où fleurissent bouquinistes et cafés.

Le projet, qui suppose la création de rampes pour les automobiles et a été chiffré à 60 millions d'euros par l'UMP, n'a pas convaincu l'exécutif municipal.

L'adjoint en charge des Transports Christophe Najdovski (EELV) a critiqué un projet "qui est illisible (...), qui en voulant ménager à la fois le maintien d'une autoroute urbaine en coeur de ville avec la volonté légitime de requalification des berges des quais haut, évite de choisir et ne tranche pas".

Les conseillers de Paris ont également approuvé l'extension des zones limitées à 30 km/h dans le centre et l'est

de Paris. Ces zones, ainsi que les "zones de rencontre" limitées à 20 km/h, devraient couvrir à la fin de l'année environ un tiers du territoire parisien (contre 20% aujourd'hui), dont la totalité des quatre premiers arrondissements.

2 - 2 - Les cadenas font leurs adieux au Pont des Arts



Paris.fr 01/06/2015

<http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/bruno-julliard-lance-le-retrait-definitif-des-cadenas-du-pont-des-arts/rub 1 actu 156012 port 24329>

[01/06/2015]

Le retrait définitif des cadenas du Pont des Arts a débuté. Cette opération laissera la place aux oeuvres de 4 street artistes, à découvrir jusqu'à l'automne. Des panneaux vitrés seront alors posés sur l'ensemble du pont. L'opération de décrochage a débuté le 1er juin : sur le Pont des Arts, plusieurs centaines de milliers de cadenas sont retirés jusqu'au 8 juin par les services municipaux. "Chantier interdit au public" : derrière cette affiche, apposée au bout du pont des arts (6e) des agents s'activent pour décrocher les nombreux morceaux de ferraille. 45 tonnes de cadenas vont ainsi être collectés sur le célèbre pont. "Les cadenas ne boucheront plus la vue, se réjouit Bruno Julliard, premier adjoint de la Maire de Paris. Paris veut rester la capitale du romantisme et de l'amour, mais sans les cadenas qui abîment notre patrimoine".

Un million de cadenas collectés

Entre 700 000 et un million de cadenas doivent être décrochés cette semaine. Le phénomène de mode des cadenas engendrait deux problèmes importants : une dégradation durable du patrimoine et un risque pour la sécurité des visiteurs, parisiens et touristes.



Le Pont des Arts, le 1er juin. Sophie Robichon/Mairie de Paris

"Une réflexion sur leur recyclage" est en cours, a ajouté Bruno Julliard, avec des propositions, par exemple, d'associations humanitaires. Le 8 juin prochain, les visiteurs découvriront un Pont des Arts rhabillé par les oeuvres de 4 street artistes choisis par la galerie parisienne Itinérance.

Plaques de verre sur le pont des arts et sur le pont de l'Archevêché

Puis, des plaques de verre sur mesure seront apposées à l'automne sur le Pont des Arts et sur le pont de l'Archevêché.

Dès le début de son mandat, Anne Hidalgo, Maire de Paris, avait chargé son premier adjoint, Bruno Julliard, de trouver des solutions alternatives, artistiques et écologiques. Pour mettre fin à la pratique dite "des cadenas de l'amour", l'élue a lancé une première opération de communication en août dernier, invitant les amoureux à sceller leur union par un "selfie" plutôt que par un cadenas. En complément, la pose de panneaux vitrés a été

expérimentée pendant six mois, sur le pont des Arts et le pont de l'Archevêché, en remplacement des grilles.

Cette expérimentation s'étant révélée concluante, Bruno Julliard lançait lundi midi le retrait définitif des cadenas. **Le Pont des Arts est fermé du 1er au 7 juin** pour procéder à ces travaux.

2 - 3 - Roland-Garros veut smasher un magnifique jardin botanique

25 mai 2015 / [Barnabé Binctin \(Reporterre\)](#)

<http://www.reporterre.net/Roland-Garros-veut-smasher-un>



Le projet d'agrandissement de Roland-Garros prévoit de détruire l'un des plus importants jardins botaniques de France. En dépit du tollé suscité et de la proposition d'un projet alternatif élaboré par les opposants, la Fédération française de tennis maintient son plan initial... jusqu'à la double-faute ?

Les premières balles ont beau fuser sur la terre battue depuis hier, il faudra un peu plus d'un cinquième set pour départager un autre match qui se joue dans l'ombre. Cela fait maintenant près de cinq ans qu'entre la Fédération Française de Tennis (FFT) et sa pléthore d'opposants, les échanges de volée s'enchaînent sans qu'aucun n'ait fait le break. Au cœur de la confrontation, le projet d'agrandissement du stade des Internationaux de France. Car là où les trois autres tournois du Grand Chelem (New York, Londres, Melbourne) se jouent sur des sites d'une vingtaine d'hectares, le stade de la Porte d'Auteuil ne s'étend que sur 8,5 ha. La loi du sport-business pousse à la grandeur : création de loges supplémentaires et augmentation des VIP, optimisation du confort des joueurs et organisation de matchs en nocturnes pour le tournoi le plus retransmis dans le monde, etc. La nécessité de travaux de modernisation avec des stades plus grands et couverts – afin de protéger le spectacle des aléas de la pluie ou de la nuit – a fini par s'imposer à la FFT, si elle veut garder Roland-Garros parmi les incontournables du tennis mondial.

Un projet contesté

L'organisatrice de Roland-Garros a décidé de ne pas déménager le tournoi à Versailles, à Gonesse ou à Marne-la-Vallée. Une première erreur selon Julien Bonnet, le responsable de la commission sport d'EELV (Europe Ecologie Les Verts) : « *A l'heure du Grand Paris, c'était l'occasion de dépasser enfin le périphérique pour partager les équipements sportifs avec une véritable vision de métropole. Et s'il est vrai que l'on se sent à l'étroit dans le Roland-Garros actuel, il est court-termiste de penser qu'on améliorera la situation en gagnant quelques hectares autour du site.* »

Mais la FFT est soutenue par la Ville de Paris, encore traumatisée par l'échec de la candidature aux Jeux Olympiques 2012, et dont le maire, Bertrand Delanoë, tend à compenser l'échec de ses ambitions nationales, au tournant des années 2010, par le « *syndrome du maire et son grand complexe sportif* », selon un adjoint de la majorité de l'époque : « *Lille, Lyon, Bordeaux se mettaient à construire de grands stades de football, pour lui, c'était Roland-Garros.*

»



Image de la vidéo de présentation du projet d'agrandissement de Roland Garros

Un nouveau stade de tennis se dessine alors, sous la plume de l'architecte Marc Mimram : l'actuel court N°1 serait détruit pour offrir un plus large espace de circulation, tandis qu'un nouveau, de 5 000 places, à la pointe de

la technologie, serait construit dans le jardin voisin, grignoté pour gagner plus de quatre hectares sur la surface actuelle (voir l'ensemble du [projet sur le site officiel](#)). Le nom de cette nouvelle enceinte est trouvé : le court des Serres.

Et pour cause ! C'est le jardin des serres d'Auteuil qui est directement visé. Ce jardin botanique, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, verrait une partie de ses serres détruites et d'autres déplacées. Le projet soulève immédiatement le tollé. Les environnementalistes s'inquiètent de la perte d'une collection rarissime de plantes : « *Un conservatoire avec des espèces végétales qui ont disparu de leur milieu naturel n'a pas vocation à accueillir un stade et ses boutiques* », se désespère Agnès Popelin, administratrice de France Nature Environnement (FNE).

Une opposition hétéroclite, et une alternative !

Les associations de patrimoine dénoncent, elles, l'annexion de l'Orangerie et l'emprise sur un site classé et protégé : « *Le patrimoine [...] ne peut pas être une variable d'ajustement de la politique d'équipement de la Ville de Paris, qui est en plus une ville où il y a très peu d'espaces verts* », expliquait cette semaine au Monde Alexandre Gady, le président de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France. Quant aux riverains, ils s'inquiètent pour la tranquillité du XVI^e arrondissement et soulignent le risque d'une nouvelle emprise sur le sport scolaire et associatif après que de récents réaménagements aient fait disparaître plusieurs petites enceintes.

Cette coalition représentée par l'[association Collectif Auteuil les Princes](#) (CAP), bénéficie d'un large soutien politique. Emmené notamment par Yves Contassot, le groupe écologiste se désolidarise, dès le début, de la majorité socialiste sur ce dossier. Et se trouve rejoint par les troupes UMP : Claude Goasguen, maire du XVI^e arrondissement, appelle même à manifester en novembre 2013.

Une pétition, lancée en 2010, atteint aujourd'hui plus de 63 000 signatures pour protéger le « *chef-d'œuvre de verre et de fer unique en Europe, construit en 1898 par Jean-Camille Formigé, élève de Baltard et Eiffel* », tandis que Françoise Hardy, devenue présidente d'honneur du Comité de soutien des serres d'Auteuil, a publié une tribune pour défendre ce « *haut lieu architectural et botanique remontant à Louis XV, d'une valeur inestimable au plan parisien, national et même international* ».

Outre la contestation du projet porté par la FFT, les opposants se retrouvent autour d'un projet alternatif, monté par les différentes associations engagées dans cette lutte : la couverture de l'A13. « *Au lieu d'aller à l'est, on propose à Roland-Garros d'aller vers le nord, sur la tranchée autoroutière pour réparer et couvrir cette précédente amputation du Bois de Boulogne !* » explique Agnès Popelin.

Un refus de considérer l'alternative ?

Mais la FFT et la mairie de Paris refusent de considérer la proposition. C'est une question de temps, avancent-elles : la prochaine candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024 imposerait l'urgence, empêchant tout délai supplémentaire. Les porteurs du projet font valoir que le prolongement du tunnel coûterait près 40 millions d'euros, sur un budget pour le projet d'abord estimé autour de 250 millions d'euros... mais qui a presque doublé depuis.

Cependant, le projet alternatif a fait l'objet d'une étude du Ministère de l'Ecologie, par l'intermédiaire du CGDD (Commissariat général au développement durable), qui n'y voyait pas, dans ses conclusions rendues en février dernier, « *d'obstacles dirimants* », puisque « *la couverture de l'autoroute est jugée par la mission techniquement réalisable* » et qu'« *aucun obstacle d'ordre juridique ne s'oppose à la réalisation du projet alternatif* ».

- Télécharger le rapport :



En conclusion, les haut-fonctionnaires en charge de l'étude soulignaient qu'« *en tout état de cause, conformément aux orientations fixées récemment visant à développer la démocratie participative en matière d'environnement, il serait nécessaire que les différentes options possibles fassent l'objet d'études à un niveau suffisant pour pouvoir être comparées objectivement et en toute transparence* ».

Prenant cette recommandation au pied de la lettre, les écologistes ont déposé en mars dernier un vœu au Conseil de Paris demandant la réalisation d'une étude indépendante sur le projet dit « *alternatif* ». Celui-ci, d'ailleurs, a été conçu par deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, dont feu Jean Berthier, ancien directeur des routes en France.

Le vœu a été adoptée par le Conseil, et une étude du projet alternatif ([téléchargeable ici](#)) a été confiée au cabinet Egis... et financée par la FFT ! Elle a été publiée lundi 18 mai, et ses résultats tombent loin derrière la ligne en vantant sans réserve le projet officiel.

Tromperie et propagande médiatique

Joint au téléphone, Yves Contassot a repéré quelques « perles » du document : « Pour justifier des délais plus long sur le temps de réalisation du projet alternatif, EGIS explique qu'il faudrait organiser une fouille archéologique si on décide de couvrir cette autoroute... qui existe déjà. Ou alors, il parle d'une étude sur l'eau, comme s'il pouvait exister une zone humide sur la voie rapide. Franchement, il faut oser écrire ça ! »

De même, l'étude affirme que le bilan carbone du projet porté par la FFT est doublement meilleur que le projet alternatif. Agnès Popelin en rigolerait presque : « Il compare uniquement le moment de la construction, mais c'est l'ensemble du cycle de vie qu'il faut considérer. Et à votre avis, qu'est-ce qui est pire : l'artificialisation d'un jardin botanique ou une couverture arborée sur la voie routière ? »

Dans un communiqué publié lundi 18 mai, le groupe écologiste à la mairie de Paris critique la partialité de l'étude : « L'étude semble particulièrement orientée en faveur du projet de la FFT, minimisant systématiquement les points négatifs du projet et mettant au contraire en évidence les points d'interrogation du projet alternatif. Ainsi en matière de délai EGIS intègre des procédures qui n'ont aucune raison d'être mises en œuvre, voire qui ont déjà été condamnées par la FFT (...). De même en matière de coûts, EGIS charge la barque au-delà du raisonnable. Ainsi EGIS fixe à plus de 9 M€ les surcoûts potentiels pour le projet des associations et à 0€ pour le projet de la FFT. Qui a déjà vu un projet d'une telle ampleur respecter strictement les coûts ? »



Image de la rénovation d'un des courts prévue dans le projet

Yves Contassot évoque une tricherie : « Ils ont truandé l'étude en comparant des choses incomparables. » En attendant, la FFT redouble de propagande médiatique : une double page dans *Le Monde* du week-end dernier, une autre dans *20 minutes* du lundi (voir la photo ci-dessous), des clips de 64 secondes au cinéma... Rien n'est trop cher pour vanter les mérites du nouveau projet officiel : *Le Canard enchaîné* révélait ainsi la semaine dernière que la campagne de communication avait coûté près de 500 000 euros.

Hollande, entre Valls et Royal

Mais, alors que Manuel Valls a pris publiquement position en faveur du projet de la FFT en mars soutenant par la même occasion Anne Hidalgo qui garde la ligne de son prédécesseur, les opposants peuvent compter sur un soutien déterminant dans ce dossier : Ségolène Royal. La ministre de l'Ecologie, dont la signature est nécessaire pour le permis de construire, refuse de cautionner un tel projet. Et favorise ainsi le travail de sape des opposants, qui ont attaqué en justice la convention de concession passée entre la FFT et la Ville de Paris, et qui préparent d'autres plaintes.

D'autres espèrent un arbitrage favorable au sommet de l'Etat. Dans son dossier sur le sujet, *L'Express* rapporte des propos de François Hollande : « Je connais parfaitement le quartier. J'ai habité là pendant un certain temps avec Ségolène Royal ». Le tie-break pourrait encore durer mais, attendu au service, le président de la République n'a guère le droit à la double-faute.

2 - 4 - Matignon donne son feu vert à l'extension de Roland-Garros sur les serres d'Auteuil

C'est l'entourage de Ségolène Royal qui l'a annoncé ce mercredi soir : « Le Premier ministre Manuel Valls a pris la décision de donner l'autorisation à l'extension de Roland-Garros sur les serres d'Auteuil »

France 3 régions Par Christian Meyze | Publié le 03/06/2015 |

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/06/03/matignon-donne-son-feu-vert-l-extension-de-roland-garros-sur-les-serres-d-auteuil-738865.html>



Ce soir, Manuel Valls confirme : L'Etat rendra "d'ici la fin de la semaine" un avis favorable au projet disputé d'extension du stade de Roland-Garros, soutenu par la Fédération française de tennis et la Mairie de Paris.

Le premier ministre veut ainsi mettre fin à la polémique qui s'est engagé dans ce dossier concernant la préservation des serres d'Auteuil, qui aux yeux de beaucoup, constituent un patrimoine précieux.

"Le projet présenté par la Fédération française de tennis, engagé il y a cinq ans avec le soutien de l'Etat et de la Ville de Paris, a franchi toutes les étapes techniques liées à sa préparation", souligne Matignon.

La modernisation du site du tournoi du Grand Chelem, dont l'édition 2015 se dispute actuellement, "sera un révélateur de la capacité de la France à faire aboutir des projets d'aménagement et d'équipements emblématiques", plaide le gouvernement. Le projet est une "priorité", qui "participe du rayonnement international et du dynamisme économique de la France et de la capitale".

Dans la matinée, au cours d'une réunion interministérielle consacrée au dossier, la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal avait réexprimé son opposition à l'extension du stade de Roland-Garros sur un « site classé alors qu'il existe une solution alternative d'extension sur l'A13 ». Mais l'avis du premier ministre l'a finalement emporté.

2 - 5 - La Tour Home veut réconcilier Paris avec la hauteur

A.P. - [LE MONITEUR.FR](http://www.lemoniteur.fr) - Publié le 05/06/15

<http://www.lemoniteur.fr/article/la-tour-home-veut-reconcilier-paris-avec-la-hauteur-28706570>



La maire de Paris, Anne Hidalgo a inauguré vendredi 5 juin la tour Home dans le 13e arrondissement de Paris. Haute de 50 mètres, elle est la plus haute tour d'habitation inaugurée à Paris depuis les années 70. Imaginée par les architectes Hamonic+Masson et Comte Vollenweider, construite par Bouygues Immobilier, elle comporte 92 logements sociaux et 96 logements en accession.

Home est le premier édifice à mettre en œuvre le déplafonnement des hauteurs maximum de construction dans le secteur de Masséna-Bruneseau, décidé en 2011 par le Conseil de Paris. Il abrite 200 logements répartis en deux bâtiments de 14 et 17 étages, qui reposent sur un socle commun qui abrite des commerces qui ouvriront cet été, surplombés d'un jardin central.

Vendredi 5 juin, Anne Hidalgo, les équipes d'architectes Hamonic+Masson et Comte Vollenweider et François Bertière, Pdg de Bouygues Immobilier ont inauguré la tour Home.

Cette inauguration sera suivie, dans quelques mois, par celle de la tour M6B2, conçue par l'architecte Edouard François et d'ores et déjà surnommée la « tour de la biodiversité » en raison de son importante végétalisation.



Photo n° 1/10
© Takuji Shimmura
Pour les lots M6A2 et M6A3, une opération unique.

2 - 6 - La tour Triangle, version 2

Marie-Douce Albert - [LE MONITEUR.FR](http://www.lemoniteur.fr) - Publié le 08/06/15

<http://www.lemoniteur.fr/architecture-urbanisme>



Photo n° 1/5
© Unibail-Rodamco
« Triangle 2 »

La version remaniée du projet a été présentée aux élus parisiens qui auront à prononcer à son sujet lors du Conseil de Paris de la fin juin.

Unibail-Rodamco a revu son projet pour l'immeuble de 180 mètres qui devrait voir le jour à la porte de Versailles, dans le XV^e arrondissement de Paris. Dans l'enveloppe dessinée par les architectes Herzog et de Meuron, la programmation a évolué pour offrir davantage de mixité. Un quart des surfaces serait désormais destiné à autre chose que des bureaux.

La tour Triangle va revenir devant le Conseil de Paris à la fin du mois de juin, mais dans une nouvelle version. Ces derniers jours, les élus parisiens des différents groupes politiques ont ainsi pu découvrir « Triangle 2 », le nouveau projet élaboré par le groupe Unibail-Rodamco pour cet immeuble de 180 mètres de haut, prévu pour sortir de terre à la porte de Versailles, juste à côté du parc des expositions, dans le XV^e arrondissement, au sud de la capitale.

Formellement, la tour restera triangle, puisque rien n'est venu modifier le principe architectural élaboré par l'agence des Suisses Herzog et de Meuron. De même, le bâtiment proposera toujours une surface totale de 92 200 m². « Mais la répartition des espaces a, elle, changé, explique-t-on chez Unibail-Rodamco. La part des bureaux a ainsi baissé de 10 000 m² pour atteindre 69 900 m². De cette façon, un quart des surfaces sera désormais dédié à d'autres fonctions ».

Un 4 étoiles

Pour la programmation des 22 300 m² restant, la création de certains équipements était déjà inscrite au programme de « Triangle 1 » comme la crèche ou le centre de santé. Mais Unibail-Rodamco propose aussi de nouvelles fonctions... S'efforçant de la sorte de répondre à des critiques qui avaient été formulées à l'encontre du projet initial. Certains élus ayant déploré l'absence d'un hôtel, il sera ainsi créé un 4 étoiles de 120 chambres, entre les 12^e et 17^e étages. Cet ajout permettra aussi de renforcer l'offre de restauration de la tour puisque son « Sky Bar » du 12^e étage et son restaurant du 13^e viendront s'ajouter à l'établissement panoramique qui était déjà annoncé à la pointe de l'édifice.

L'hôtel de « Triangle 2 » permettra de « renforcer l'offre globale du parc des expositions où est projetée l'ouverture de deux autres établissements », note-t-on chez Unibail-Rodamco. Une façon de mieux jouer la complémentarité entre l'immeuble et ce haut-lieu des grands salons. Des élus critiquaient en effet jusqu'ici la déconnexion entre les deux entités. L'autre élément nouveau de programme qui vise à renforcer ce lien sera l'espace de co-working de 2 240 m². Ces lieux de travail partagé (qui sont comptabilisés comme des surfaces hors-bureaux) seront propices au développement de jeunes entreprises mais ils permettront aussi d'accueillir les usagers du parc des expositions.

550 m² d'espace culturel

Autre bonus du projet remanié, le centre de congrès déjà prévu se verra adjoindre 550 m² d'espace culturel dont la programmation reste à caler avec la Ville de Paris. Mais le lieu serait d'ores et déjà dédié à l'art, au design et à l'architecture.

Pour achever de vaincre les réticences, Unibail-Rodamco s'est enfin efforcé d'affiner, et de mettre en images, certains points qui pouvaient paraître imprécis auparavant. En retravaillant ses plans, avec les architectes de la tour, le groupe espère remporter l'adhésion des élus de la capitale. Lors d'une séance chahutée, le Conseil de Paris avait en effet retoqué une délibération relative au projet en novembre dernier et ainsi bloqué tout le processus. Dans les jours suivants, l'appel lancé par Le Moniteur pour soutenir la construction de la tour Triangle avait permis de recueillir environ 2 700 signatures.

2 - 7 - Samaritaine : le projet et ses auteurs sont restés arc-bouté sur la copie d'un immeuble déjà réalisé à Tokyo par les mêmes architectes !

SOS Paris Par Christine Nedelec 11/06/2015

<https://sosparisblog.wordpress.com/>

Le Conseil d'Etat sollicité par LVMH et la Ville de Paris qui contestaient le jugement d'appel favorable aux défenseurs du patrimoine, devrait rendre son verdict sous peu. Maintenant que le mal est fait et que les immeubles ont été détruits, il aurait suffi de revoir le projet en harmonie avec l'échelle et le rythme de la rue de Rivoli pour que tout rentre (tristement) dans l'ordre.

Lors de l'audience du 3 juin, le rapporteur public est allé une fois encore dans le sens de LVMH et la ville, malgré les précédentes conclusions du tribunal en faveur de nos positions. Il a repris l'idée de chaos hétéroclite pour la rue de Rivoli et la nécessité de moderniser la ville: positions de principe que nous contestons!

Nous croyons que la justice saura écouter les arguments de notre avocat sur la qualité urbaine à respecter selon la formulation de nos règles pour le coeur de Paris : il s'agit de critères objectifs, rythmes des façades, ouvertures, taille de parcelles, matériaux n'excluant cependant pas tout arrangement innovant en matière de conception.

Malheureusement le projet et ses auteurs sont restés arc-bouté sur la copie d'un immeuble déjà réalisé à Tokyo par les mêmes architectes.

Quel prestige qu'une copie pour Paris !

3 – ÉPHÉMÉRIDE

3 - 1 - L'histoire de l'hôtel de Soissons

Ephéméride Musée Carnavalet 26/ 05/2015

<https://www.facebook.com/Carnavalet>

En 1575, la reine Catherine de Médicis part du palais du Louvre et s'installe dans un hôtel construit par Bulan. Le bâtiment est racheté en 1606 par le comte de Soissons qui l'embellit et l'agrandit pour devenir l'hôtel de Soissons. Par la suite, la bâtisse passe de main en main jusqu'à son dernier propriétaire Victor-Amédée de Savoie qui en fit un somptueux tripot. À sa mort en 1740, il laisse plus de 5 000 000 de Livres de dettes. Ces créanciers obtiennent la démolition de l'hôtel et la vente des matériaux pour les éponger. Seule subsiste encore aujourd'hui la colonne accolée à la Bourse du commerce, dite colonne Astronomique ou colonne Médicis. Israël Silvestre (1621-1691) et Israël Henriet (1590-1661). "Vue de l'Hôtel de Soissons". Eau-forte, 1650-1655. Paris, musée Carnavalet.



3 - 2 - Le 31 mai 1578 le roi Henri III pose la première pierre du Pont Neuf à Paris en présence de Catherine de Médicis et de la reine Louise de Lorraine.

Musée Carnavalet - Histoire de Paris
[Ephéméride]

<https://www.facebook.com/Carnavalet>

Ce pont, devant assurer la liaison entre le Louvre (demeure royale) et les nouveaux quartiers de la rive gauche, est construit à la fin du XVI^e siècle. Il est achevé au début du XVII^e.

Bien qu'étant le plus ancien pont de Paris, il a gardé le nom qu'on lui a attribué à sa construction. En effet, il était le premier à être dénué d'habitations et à être pourvu de trottoirs pour protéger les piétons de la boue et des chevaux.

La construction du pont entraîne d'autres actions d'urbanisme telles que l'aménagement d'un terre-plein maçonné à la pointe de l'île, où trônait la statue équestre du roi Henri IV offerte en 1604 à la Ville de Paris par Marie de Médicis. Il s'agissait de la première statue royale érigée sur une place publique. Elle détruite à la Révolution. Le musée Carnavalet conserve plusieurs représentations de ce pont ainsi que des mascarons (ornements représentant des figures humaines dont la fonction est d'éloigner les mauvais esprits).



3 - 3 - Le 9 juin 1760 est lancé la Petite poste de Paris

Ephéméride Musée Carnavalet – Histoire de Paris 09/06/2015

<https://www.facebook.com/Carnavalet>

Au XVIII^e siècle, la correspondance publique et privée est acheminée d'une ville à l'autre dans toute la France par la ferme Générale des postes. Seulement, il n'existe pas de poste locale et pour envoyer une lettre d'un Parisien à l'autre, il fallait utiliser des domestiques. En 1653 Jean-Jacques Renouard de Villayer, doyen des conseillers d'État fait une première tentative de poste locale mais ce fut un échec. L'idée est reprise plus tard par Claude Humbert Piarron de Chamousset et se fondant sur le succès de la « Penny Post » de Londres créée en 1680, il obtient par lettre patente le 5 mars 1758 la création d'une petite poste de Paris. Le service est lancé le 9 juin 1760 et obtient un vif succès et d'autres villes comme Bordeaux, Lyon ou Lille, suivront l'exemple. Toutes ces « petites postes » seront ensuite annexées le 30 juin 1780 par la Grande poste royale.



Henry Monnier (1805-1877) "Le facteur". Gravure. Paris, musée Carnavalet.

3 - 4 - La fontaine Saint-Michel

Ephéméride Musée Carnavalet - Histoire de Paris 10/06/2015

<https://www.facebook.com/Carnavalet>

Le Saviez-vous ?

Lieu de rendez-vous privilégié des parisiens et des touristes sur la rive gauche, la fontaine Saint-Michel fut construite dans le cadre des aménagements haussmanniens et inaugurée en 1860. Elle devait abriter au départ une statue de Napoléon III, mais devant l'insistance de la municipalité, c'est finalement une représentation de l'archange Saint-Michel terrassant le dragon qui fut choisie. Celle-ci rappelle le souvenir de la vieille chapelle Saint-Michel-en-la-Cité.



"Fontaine Saint-Michel, vers 1860". Photographie : Edouard Denis Baldus (1813-1889). Paris, musée Carnavalet.

4 - LIVRE

4 - 1 - 20 immeubles insolites pour 20 arrondissements parisiens

LE MONITEUR.FR - Publié le 05/06/15

<http://www.lemoniteur.fr/article/20-immeubles-insolites-pour-20-arrondissements-parisiens-28605754>



Photo n° 1/20

© Dominique Lesbros

1er arrondissement : Résille métallique rue Montesquieu

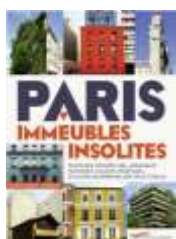
Cette annexe du ministère de la Culture réalisée par l'architecte Francis Soler en 2005 réunit un ancien entrepôt de style pompier et un immeuble des années 60. La résille en fonte d'aluminium est la répétition d'un motif abstrait inspiré à Soler par un tableau de la Renaissance italienne de Giulio Romano.



Détail amusant ou conception fantaisiste, la capitale recèle d'innombrables bizarreries architecturales. Le livre « Paris immeubles insolites » propose un suprenant tour de la capitale. Visite en image.

Bien loin d'une standardisation haussmanienne qui uniformiserait les façades, les rues de Paris dévoilent parfois des constructions détonantes aux yeux du piéton observateur. Le livre « Paris immeubles insolites » donne à voir ces partis pris esthétiques originaux, voire déroutants.

Ecrit par Dominique Lesbros et publié aux éditions Parigramme, cet ouvrage offre au lecteur une déambulation sur le thème des bizarreries architecturales. Au programme : trompe-l'œil, pastiches, silhouettes étonnantes, couleurs bigarrées... Le tout illustré par de belles photographies accompagnées d'indispensables explications. A travers les 20 immeubles présentés ci-dessus, un par arrondissement, LeMoniteur.fr vous offre un aperçu de ce que propose l'ouvrage.



© Editions Parigramme - La couverture du livre "Paris immeubles insolites", publié aux éditions Parigramme

5 – EXPOSITIONS

5 - 1 - Au musée d'Ecouen (95), une belle exposition rare de vêtements du 16ème siècle

Le musée de la Renaissance, au château d'Ecouen, dans le Val-d'Oise, présente une exposition rare de costumes et étoffes du 16ème siècle très bien conservés.

France 3 régions Par Christian Meyze Publié le 08/06/2015

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/2015/06/08/au-musee-d-ecouen-95-une-belle-exposition-rare-de-vetements-du-16eme-siecle-742589.html>



© France 3 Paris

Pendant six mois, et six mois seulement, on peut admirer, au château d'Ecouen, musée de la Renaissance, des pièces rares, dans un très bon état de conservation. Ce sont des robes, des vêtements d'église parfois, des étoffes du 16ème siècle. Des pièces très rarement montrées, à intervalle long, car ces tissus d'époque sont très fragiles et craignent la lumière par dessus tout.

Le musée d'Ecouen, chargé de les conserver, les montre donc rarement pour pouvoir les faire durer. Tania Watine et Kelly Pujar ont pu voir ces étoffes qui ont 500 ans.

5 - 2 - Clairvaux : l'aventure cistercienne depuis 900 ans

Journalistes du Patrimoine 08/06/2015

<http://www.journalistes-patrimoine.org/clairvaux---l-aventure-cistercienne-depuis-900-ans-8872.html>

En 2015, l'Aube en Champagne célèbre les 900 ans de l'abbaye de Clairvaux avec des visites inédites de l'abbaye (dès la mi-juin), une exposition-événement à Troyes (5 juin-15 novembre), le catalogue de l'exposition, des colloques, des conférences

...L'exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne »

En écho à la visite de l'abbaye, l'exposition Clairvaux. L'aventure cistercienne retrace la vie monastique, politique, économique, artistique et intellectuelle de l'abbaye, de sa fondation à sa transformation en prison. **Plus de 150 documents originaux, manuscrits, objets inédits venus de toute l'Europe sont ainsi à découvrir.**

L'exposition s'articule autour de **trois périodes marquantes de l'histoire de l'abbaye** :

- Aux origines de Clairvaux (1098-1153) revient sur la création de l'ordre cistercien, la fondation de l'abbaye de Clairvaux et la personnalité de saint Bernard ;
- *Clairvaux, de la mort de saint Bernard à la guerre de Cent Ans* (XIIe-XIIIe siècle) présente l'essor politique, économique et culturel de l'abbaye ;
 - *Temps de crises, temps de réformes* (XIVe-XVIIIe siècle) retrace les transformations successives de Clairvaux au gré des guerres, épidémies et reconstructions, jusqu'à sa vente par l'État à la Révolution.

Le catalogue de l'exposition

Le catalogue présente les œuvres exposées à Troyes dans le cadre de l'exposition. Il réunit également une série d'articles de synthèse sur l'histoire de l'abbaye du XIIe siècle à la Révolution, fruit des dernières recherches historiques et scientifiques.

Des nouveaux parcours d'exposition

Dès la mi-juin 2015, le nouveau parcours de visite permettra au public de (re)découvrir l'une des pièces-maîtresses de l'abbaye : le réfectoire des moines – chapelle des prisonniers (XVIIIe s.), tout juste restauré.

D'une durée de 75 minutes, la visite prévoit également un passage par :

- le bâtiment des convers (XIIe s.) ;
- le grand cloître (XVIIIe s.) ;
- les autres bâtiments historiques de Clairvaux.

L'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux organise également les premiers dimanches de mai, juin, septembre et octobre les Matinales de l'abbaye de Clairvaux. Après un accueil autour d'un café, l'abbaye se découvre à travers une conférence, puis un concert.

